Repli de la fréquentation dans les campings, les hôtels et les autres hébergements collectifs de tourisme

En 2024, la fréquentation dans les campings, hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme diminue de 5,0 % en Bretagne, alors qu'elle avait atteint des sommets les deux années précédentes. La clientèle résidant en France a été moins présente cette année, tandis que la fréquentation de la clientèle en provenance de l'étranger s'est maintenue. La baisse du nombre de nuitées concerne tous les types d'hébergements collectifs de tourisme. Les hébergements proposés via des plateformes en ligne enregistrent pour leur part une hausse de leur fréquentation.

Une fréquentation touristique inférieure à celle record de 2023

En Bretagne, 25,1 millions de nuitées ont été enregistrées dans les campings, hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme sur l'ensemble de l'année 2024 ▶ figure 1. Par rapport à 2023, la fréquentation diminue de 5,0 %, un recul plus marqué qu'en moyenne en France métropolitaine (-0,6 %). La baisse de la fréquentation de la clientèle résidente (-6,1 %) est à l'origine de ce repli touristique en Bretagne. La clientèle en provenance de l'étranger, dite non résidente, se maintient en 2024 (+0,1 %).

La baisse de fréquentation touristique dans la région fait suite à deux années records; en 2024, le nombre de nuitées reste cependant plus élevé qu'avant la crise sanitaire (+3,7 % par rapport à 2019). La fréquentation diminue davantage dans le Morbihan (-9,8 %) que dans les trois autres départements bretons (entre -2,3 % et -3,5 %).

Malgré une baisse de la clientèle résidente, la fréquentation des campings est similaire à celle observée en 2022

Entre avril et septembre 2024, 13,6 millions de nuitées ont été comptabilisées dans les 619 campings bretons, soit une baisse de 5,9 % par rapport à la saison précédente (-0,3 % en France métropolitaine) ▶ figure 2. Le nombre de nuitées retrouve ainsi, après la hausse de 2023, le niveau observé en 2022. La fréquentation des campings est en repli dans les quatre départements bretons, et tout particulièrement dans le Morbihan (-9,7 %) et le Finistère (-5,0 %).

La baisse de fréquentation des campings bretons s'explique par une moindre présence de la clientèle résidente, dont le nombre de nuitées chute de 7,5 %, plus qu'au niveau national (-1,7 % en France métropolitaine). La fréquentation de la clientèle non résidente se stabilise (+0,5 %, contre +2,8 % en France métropolitaine).

Le recul de la fréquentation touristique par rapport à la saison précédente s'observe dans toutes les catégories de campings ▶ figure 3. C'est en particulier le cas des campings 3 étoiles, qui enregistrent une forte baisse du nombre de nuitées (-14,0 %). Les campings haut de gamme (4 et 5 étoiles) sont moins touchés ; ils captent en effet en 2024 une part encore plus grande de la clientèle de l'hôtellerie de plein air (55 % des nuitées de la saison, soit 2,5 points de plus qu'en 2023). Cette hausse est à mettre en regard de la montée en gamme de l'offre d'emplacements (+1,3 % pour les campings haut de gamme, comparé à -8,7 % pour les 3 étoiles).

Cette saison encore, la clientèle plébiscite davantage les emplacements équipés: 56 % des nuitées de l'hôtellerie de plein air sont effectuées dans les mobil-homes, bungalows et chalets, soit 2,6 points de plus qu'en 2023. Leur taux d'occupation (53 %) est supérieur de 10 points à celui de l'ensemble des terrains.

Comparée à la saison 2023, la fréquentation de l'hôtellerie de plein air est en baisse tous les mois sauf en mai (+7,5 %), qui a bénéficié d'un long week-end de l'Ascension (avec l'enchaînement du 8 mai et du pont de l'Ascension), et en août (+1,0 %). Le mois d'avril, avec une météo particulièrement maussade, enregistre le plus fort recul (27,0 % de nuitées en moins).

Recul des nuitées dans l'hôtellerie : les établissements d'entrée de gamme plus concernés

En 2024, les hôtels bretons totalisent 7,6 millions de nuitées, soit une baisse de 3,9 % par rapport à 2023 ▶ figure 4. Les hôtels morbihannais sont les plus affectés (-9,6 %) et la baisse de leur fréquentation contribue pour plus de la moitié au repli du

nombre de nuitées dans la région. Les hôtels bretilliens – qui concentrent 38 % de la fréquentation hôtelière bretonne – enregistrent un repli de 3,7 % en 2024. Dans les Côtes-d'Armor et le Finistère, le recul de la fréquentation hôtelière est plus contenu.

Déjà en baisse en 2023, la fréquentation des touristes résidant en France poursuit son repli en 2024 (-4,2 %). Cette clientèle représente 84 % des nuitées enregistrées par les hôtels bretons. Les touristes non résidents sont également moins présents (-2,1 % par rapport à 2023).

En Bretagne, le **taux d'occupation** des hôtels en 2024 s'établit à 57 %, en retrait de 1,3 point par rapport à 2023. Ce recul est plus marqué au cœur de l'été, avec un recul de 4 points sur les mois de juillet et d'août.

La clientèle s'oriente toujours principalement vers les hôtels 3 étoiles (45 % des nuitées). Leur fréquentation continue de baisser en 2024 (-1,9 %), mais de façon moins marquée que pour les hôtels plus standards (1-2 étoiles) (-12,4 %) ▶ figure 5. La fréquentation des hôtels 4 et 5 étoiles est confortée en 2024, avec une légère hausse de 1,0 %. Cette augmentation est à relier avec la montée en gamme du parc hôtelier, offrant ainsi plus de chambres avec ce niveau de confort (+1,9 % en 2024, contre une baisse de 0,4 % sur l'ensemble du parc).

En 2024, la fréquentation des hôtels bretons est en retrait chaque mois de l'année par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, sauf en janvier et en mars, sous l'effet du calendrier des vacances scolaires, les élèves bretons ayant eu plus de jours de vacances positionnés sur ces deux mois-là qu'en 2023 (respectivement 5 et 11 jours de plus) ▶ figure 6.

Baisse de la clientèle résidente dans les autres hébergements collectifs de tourisme

En 2024, les autres hébergements collectifs touristiques bretons ont enregistré 4,0 millions de nuitées. Leur fréquentation continue de baisser (-4,3 %), alors qu'elle se maintient en France métropolitaine (+0,5 %). Les touristes non résidents y séjournent plus qu'en 2023 (+2,8 %), contrairement aux résidents dont le nombre de nuitées recule de 5.3 %.

Autrice: Anne Mével (Insee)

► Encadré – Sur les neuf premiers mois de 2024, hausse de la fréquentation des hébergements proposés via des plateformes

En Bretagne, entre janvier et septembre 2024, 9,7 millions de nuitées sont passées dans des locations touristiques de courte durée (hors hôtels et campings) réservées via des plateformes en ligne (Airbnb, Booking, Expedia Group et Tripadvisor) ▶ sources. Comparée à la même période en 2023 (qui concentrait alors 85 % des nuitées de l'ensemble de l'année), la fréquentation des hébergements proposés par les quatre plateformes a augmenté de 20,0 %, une hausse similaire à la moyenne nationale (+21,4 %). Cette augmentation est portée à la fois par la clientèle résidente (+15,5 %) et la clientèle non résidente (+34,4 %), cette dernière représentant 26 % de la fréquentation de ces meublés touristiques en 2024.

▶ 1. Nombre de nuitées selon le type d'hébergement

	Bre	tagne	France métropolitaine		
Type d'hébergement	Nombre en 2024 (en milliers)	Évolution entre 2023 et 2024 (en %)	Nombre en 2024 (en milliers)	Évolution entre 2023 et 2024 (en %)	
Hôtels	7 595	-3,9	209 841	-1,4	
Campings	13 582	-5,9	141 180	-0,3	
AHCT*	3 969	-4,3	95 332	0,5	
Total	25 147	-5,0	446 354	-0,6	

* AHCT : Autres hébergements collectifs touristiques.

Notes : Données définitives. Campings : La saison touristique couvre uniquement les mois d'avril à septembre.

Source : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

▶ 2. Nuitées dans les campings par département

Territoire	Nombre de nuitées dans les campings En Évolution 2024 entre 2023 (en et 2024 milliers) (en %)		Part de nuitées effectuées en 2024 par la clientèle non résidente En Évolution 2024 entre 2023 (en %) et 2024 (en points)		Part de nuitées effectuées en 2024 sur emplacements équipés (en %)
Côtes-d'Armor	2 434	-1,7	22,1	0,2	48,4
Finistère	4 937	-5,0	24,7	1,2	58,7
Ille-et-Vilaine	1 383	-1,8	39,8	2,7	51,4
Morbihan	4 828	-9,7	14,6	1,3	58,8
Bretagne	13 582	-5,9	22,2	1,4	56,1
France métropolitaine	141 180	-0,3	30,3	1,0	58,8

Note : Données définitives. **Sources** : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

▶ 3. Nuitées dans les campings selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées dans les campings en 2024 (en milliers)		Évolution entre 2023 et 2024 (en %)	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
Non classés	712	6 733	-0,3	11,8
Classés	12 870	134 448	-6,1	-0,9
1-2 étoiles	2 162	12 491	-8,8	-8,7
3 étoiles	3 294	35 748	-14,0	-2,9
4-5 étoiles	7 414	86 208	-1,3	1,2
Total	13 582	141 180	-5,9	-0,3

Note : Données définitives.

Sources : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

▶ 4. Nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels		Part de nuitées effectuées en 2024 par la clientèle non résidente	
Territoire	En 2024 (en milliers)	Évolution entre 2023 et 2024 (en %)	En 2024 (en %)	Évolution entre 2023 et 2024 (en points)
Côtes-d'Armor	1 208	-0,8	14,0	0,2
Finistère	1 829	-0,4	14,8	-0,3
Ille-et-Vilaine	2 898	-3,7	19,6	0,5
Morbihan	1 659	-9,6	11,8	0,4
Bretagne	7 595	-3,9	15,9	0,3
France entière	214 462	-1,4	35,9	0,5

Note : Données définitives.

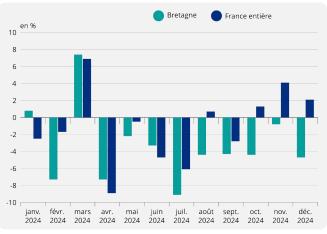
Sources : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

▶ 5. Nuitées dans les hôtels selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées dans les hôtels en 2024 (en milliers)		Évolution entre 2023 et 2024 (en %)	
	Bretagne	France entière	Bretagne	France entière
Non classés	645	20 399	-3,9	-9,0
Classés	6 950	194 063	-3,9	-0,5
1-2 étoiles	1 639	40 950	-12,4	-5,7
3 étoiles	3 384	84 605	-1,9	-0,8
4-5 étoiles	1 928	68 508	1,0	3,4
Total	7 595	214 462	-3,9	-1,4

Note : Données définitives. **Sources** : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

▶ 6. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2024 par rapport au même mois de 2023



Sources : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.